



COMITE NATIONAL  
ECONOMIQUE ET FINANCIER

Secrétariat Général

Boite Postale : 126

Brazzaville

## COMMUNIQUE DE PRESSE

-----

Le Comité National Economique et Financier du Congo (CNEF) s'est réuni en session ordinaire le 25 novembre 2024, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur **Jean-Baptiste ONDAYE**, Ministre de l'Economie et des Finances.

Cette session a connu la participation de Madame **Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS**, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, Monsieur **Ludovic NGATSE**, Ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public et, par visioconférence, Monsieur **Yvon SANA BANGUI**, Gouverneur de la (BEAC, Monsieur **Marcel ONDELE**, Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) et Madame **Jacqueline ADIABA NKEMBE**, Présidente de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF). Monsieur **Michel DZOMBALA**, Vice-Gouverneur de la BEAC a également pris part à cette session, en présentiel.

Monsieur **Serge Dino Daniel GASSACKYS**, Secrétaire Général du CNEF du Congo, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Comité a d'abord pris connaissance de l'environnement économique international et national au deuxième trimestre 2024, ainsi que des perspectives à fin 2024. Ensuite, il a examiné l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise au cours de la période sous revue.

**Sur le plan international**, le Comité a noté que la situation économique mondiale reste principalement marquée par l'amélioration de la demande ainsi que l'assouplissement des politiques monétaires des principales banques centrales.



Dans ce contexte, le Fonds Monétaire International (FMI) a prévu un taux de croissance du PIB mondial de 3,2% à fin 2024, contre 3,3% en 2023.

**Sur le plan sous régional**, la BEAC table sur une progression de l'activité économique de 2,9% en 2024, contre 2,2% en 2023, portée principalement par le secteur non pétrolier (3,5% contre 2,9% en 2023), et une baisse de l'inflation qui reviendrait à 4,4% en 2024 contre 5,0% en 2023.

**Sur le plan national**, le Comité a noté une amélioration de l'activité économique au deuxième trimestre 2024, tirée par la plupart des activités du secteur hors pétrole, en dépit des contreperformances enregistrées dans le secteur pétrolier. Toutefois, grâce à la poursuite des investissements dans le secteur pétrolier, la croissance de l'économie congolaise ressortirait à 3,1% en 2024, contre 1,5% en 2023. Sur le front des prix, le taux d'inflation en moyenne annuelle s'établirait à 3,8% en 2024, contre 4,3% en 2023, en lien avec le reflux des prix de certains produits alimentaires importés, du fait de la normalisation progressive des circuits d'approvisionnement au niveau international. En perspective, le taux de croissance du PIB réel devrait se situer à 2,9% en 2025, avant de ressortir à 4,8% en 2026 et 5,5% en 2027.

Examinant les différents modes de financement de l'économie congolaise, le Comité a relevé qu'au 31 août 2024, le système bancaire a enregistré une hausse de 5,7% des crédits bruts à l'économie à 1 540,6 milliards FCFA et de 7,8% des créances en souffrance à 266,6 milliards FCFA. Le marché des valeurs du trésor affiche un encours de 2 372,7 milliards FCFA à fin août 2024, en hausse de 22,58% en glissement annuel. Cet encours est composé à 81,72% des OTA et à 18,28% des BTA.

Le Comité a pris acte de l'exécution du programme d'activité au 31 octobre 2024 et a adopté le programme d'activité et le budget de son Secrétariat Général pour l'exercice 2025.

Enfin, le Comité a pris connaissance des décisions prises par les différents organes de la CEMAC, de la BEAC et de la COBAC lors des dernières réunions.

Fait à Brazzaville, le 25 novembre 2024

Le Président du CNEF,

  
Président  
Jean-Baptiste ONDAYE